

DECLARATION CE DE CONFORMITÉ POUR MACHINES

(DIRECTIVE 89/392/CEE, ANNEXE II, PARTIE B)

Fabricant: FAAC S.p.A.

Adresse: Via Benini, 1 - 40069 Zola Predosa BOLOGNA - ITALIE

Déclare que: L'opérateur mod. 531EM avec platine électronique 531MPS,

- est construit pour être incorporé dans une machine et pour être assemblé à d'autres machines en vue de constituer une machine conformément à la Directive 89/392/CEE et modifications 91/368/CEE, 93/44/CEE 93/68/CEE successives;


- est conforme aux exigences essentielles de sécurité des autres directives CEE suivantes:

73/23/CEE et modification 93/68/CEE successive,
89/336/CEE et modifications 92/31/CEE et 93/68/CEE successives.

Et déclare, en outre, qu'il est interdit de mettre en service l'appareillage jusqu'à ce que la machine dans laquelle il sera incorporé ou dont il deviendra un composant ait été identifiée et jusqu'à ce que la conformité aux conditions de la Directive 89/392/CEE et des décrets de transposition de la directive.

Bologna, le 1er janvier 2004.

L'Administrateur Délégué
A. Bassi



PRECAUTIONS POUR L'INSTALLATEUR

OBLIGATIONS GENERALES DE SECURITE

- ATTENTION! Il est important, pour la sécurité des personnes, de suivre à la lettre toutes les instructions. Une installation erronée ou un usage erroné du produit peut entraîner de graves conséquences pour les personnes.**
- Lire attentivement les instructions avant d'installer le produit.
- Les matériaux d'emballage (matière plastique, polystyrène, etc.) ne doivent pas être laissés à la portée des enfants car ils constituent des sources potentielles de danger.
- Conserver les instructions pour les références futures.
- Ce produit a été conçu et construit exclusivement pour l'usage indiqué dans cette documentation. Toute autre utilisation non expressément indiquée pourrait compromettre l'intégrité du produit et/ou représenter une source de danger.
- FAAC décline toute responsabilité qui dériverait d'usage impropre ou différent de celui auquel l'automatisme est destiné.
- Ne pas installer l'appareil dans une atmosphère explosive: la présence de gaz ou de fumées inflammables constitue un grave danger pour la sécurité.
- Les composants mécaniques doivent répondre aux prescriptions des Normes EN 12604 et EN 12605.
Pour les Pays extra-CEE, l'obtention d'un niveau de sécurité approprié exige non seulement le respect des normes nationales, mais également le respect des Normes susmentionnées.
- FAAC n'est pas responsable du non-respect de la Bonne Technique dans la construction des fermetures à motoriser, ni des déformations qui pourraient intervenir lors de l'utilisation.
- L'installation doit être effectuée conformément aux Normes EN 12453 et EN 12445.
Pour les Pays extra-CEE, l'obtention d'un niveau de sécurité approprié exige non seulement le respect des normes nationales, mais également le respect des Normes susmentionnées.
- Couper l'alimentation électrique avant toute intervention sur l'installation.
- Prévoir, sur le secteur d'alimentation de l'automatisme, un interrupteur omnipolaire avec une distance d'ouverture des contacts égale ou supérieure à 3 mm. On recommande d'utiliser un magnétothermique de 6A avec interruption omnipolaire.
- Vérifier qu'il y ait, en amont de l'installation, un interrupteur différentiel avec un seuil de 0,03 A.
- Vérifier que la mise à terre est réalisée selon les règles de l'art et y connecter les pièces métalliques de la fermeture.
- Les dispositifs de sécurité (norme EN 12978) permettent de protéger des zones éventuellement dangereuses contre les **Risques mécaniques du mouvement**, comme l'écrasement, l'acheminement, le cisaillement.
- On recommande que toute installation soit dotée au moins d'une signalisation lumineuse (par ex.: FAACLIGHT), d'un panneau de signalisation fixé, de manière appropriée, sur la structure de la fermeture, ainsi que des dispositifs cités au point "15".
- FAAC décline toute responsabilité quant à la sécurité et au bon fonctionnement de l'automatisme si les composants utilisés dans l'installation n'appartiennent pas à la production FAAC.
- Utiliser exclusivement, pour l'entretien, des pièces FAAC originales.
- Ne jamais modifier les composants faisant partie du système d'automatisme.
- L'installateur doit fournir toutes les informations relatives au fonctionnement manuel du système en cas d'urgence et remettre à l'Usager qui utilise l'installation les "Instructions pour l'Usager" fournies avec le produit.
- Interdire aux enfants ou aux tiers de stationner près du produit durant le fonctionnement.
- Eloigner de la portée des enfants les radiocommandes ou tout autre générateur d'impulsions, pour éviter tout actionnement involontaire de l'automatisme.
- Le transit sous la porte n'est permis que lorsque l'automatisme est immobile.
- L'Usager qui utilise l'installation doit éviter toute tentative de réparation ou d'intervention directe et s'adresser uniquement à un personnel qualifié.
- Entretien: procéder tous les six mois au moins à la vérification fonctionnelle de l'installation, en faisant particulièrement attention à l'efficacité des dispositifs de sécurité (y compris, lorsqu'elle est prévue, la force de poussée de l'opérateur) et de déverrouillage.
- Tout ce qui n'est pas prévu expressément dans ces instructions est interdit.**

INDICATIONS GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ POUR L'INSTALLATION ET L'ENTRETIEN

Pour obtenir une porte automatisée efficiente et sûre, il est fondamental de suivre attentivement la procédure d'installation ainsi que le mode d'emploi. Une installation et une utilisation erronées risquent de provoquer des accidents aux personnes et des dégâts aux choses.

On recommande de lire attentivement l'ensemble du manuel d'installation avant de commencer l'installation.

N'effectuer que les modifications mentionnées dans ce manuel.

Ne pas installer l'opérateur pour des usages non prévus.

Pour la fixation, utiliser les accessoires fournis ou des systèmes de fixation (vis, tasseaux, etc.) indiqués pour le type de support et pour les contraintes mécaniques exercées par l'automatisme.

Vérifier que la porte sectionnelle est conforme aux normes EN12604 et EN12605 (information figurant dans la documentation de la porte même). Pour les Pays hors UE, suivre les Normes susmentionnées qui viennent s'ajouter aux références normatives nationales, pour obtenir un niveau de sécurité adéquat.

Contrôler que la porte est correctement équilibrée, qu'elle est en parfait état de marche et dotée d'arrêts mécaniques en ouverture.

Durant la phase d'installation, on recommande de:

- se procurer et de garder à portée de main le matériel et les outils indiqués au paragraphe suivant "Outils et matériel".
- utiliser un support stable pour effectuer les opérations sans prendre appui au sol.
- se protéger le visage et les mains de façon adéquate avant de réaliser les perçages à la perceuse.
- interdire aux enfants de jouer dans les environs durant les opérations d'installation, l'utilisation et la manœuvre de déverrouillage de l'automatisme.
- enlever les débris et tout objet pouvant constituer un obstacle avant de brancher le système.
- enlever les dispositifs de fermeture mécanique de la porte pour permettre à l'automatisme de la bloquer en fermeture.
- appliquer les autocollants d'avertissement conformément aux instructions.

Ne pas installer les dispositifs de déverrouillage manuel à plus de 180 cm.

Ne pas installer les dispositifs externes de commande à moins de 150 cm, à l'écart de la zone concernée par le mouvement de la porte, mais dans une position qui en permet le contrôle visuel.

Au terme de l'installation, contrôler que le dispositif anti-écrasement est en mesure de détecter un objet d'une hauteur de 50mm posé au sol et qu'un poids de 20 kg appliqué à la porte provoque l'arrêt du mouvement d'ouverture.

Utiliser l'automatisme conformément aux prescriptions figurant dans les "Instructions pour l'Utilisateur".

L'automatisme 531EM n'exige aucun remplacement périodique de pièces.

Effectuer tous les mois un contrôle fonctionnel des dispositifs de sécurité et du système anti-écrasement: ils doivent pouvoir détecter un objet indéformable au sol, de 50 mm de haut.

Rédiger, conserver et mettre à jour le registre d'entretien.

OUTILS ET MATÉRIEL

Outils nécessaires pour l'installation de l'opérateur 531EM:

- perceuse à percussion avec forets béton et à métaux
- tournevis cruciformes et plats
- deux clés plates pour vis à tête hexagonale 13mm

Matériel nécessaire pour l'installation de l'opérateur 531EM et accessoires correspondants (si présents):

- câble 2x0,5 mm² (photocellules émettrices, générateurs d'impulsions ouvertures et stop)
- câble 3x0,5 mm² (récepteur radio Plus1 ou PL)
- câble 4x0,5 mm² (photocellules réceptrices)
- câble 2x1,5 mm² (lampe clignotante)
- câble 2 x 1,5 + terre (alimentation)

Utiliser des câbles au degré d'isolation adéquat.

L'installation électrique doit être conforme aux indications du chapitre "Avertissements pour l'installateur".

Le câble d'alimentation 230 Vca doit être posé et branché par un installateur qualifié. Demander l'installation d'une prise de type Shuko 16 A à proximité de l'opérateur.

Poser les câbles dans des conduites spécifiques et éviter que des câbles libres éventuels ne puissent se trouver au contact avec des pièces en mouvement de l'automatisme et de la porte.

AUTOMATISME 531EM

Ces instructions sont valables pour le modèle **FAAC 531EM**.

Les automatismes 531EM permettent d'automatiser les portes sectionnelles équilibrées de garages individuels à usage domestique.

Ils comprennent un opérateur électromécanique, un appareil électronique de commande et une lampe de courtoisie intégrés dans un seul monobloc qui, se fixe au plafond et permet l'ouverture de la porte par l'intermédiaire d'une chaîne ou d'une courroie.

Le système irréversible garantit le verrouillage mécanique de la porte lorsque le moteur est à l'arrêt en rendant inutile l'installation d'une serrure ; un déverrouillage manuel interne et un déverrouillage manuel externe (en option) permettent de manoeuvrer la porte en cas de coupure du courant ou de panne.

L'opérateur est doté d'un dispositif électronique pour détecter la présence d'un obstacle éventuel au mouvement de la porte et pour en éviter l'écrasement ou le soulèvement.

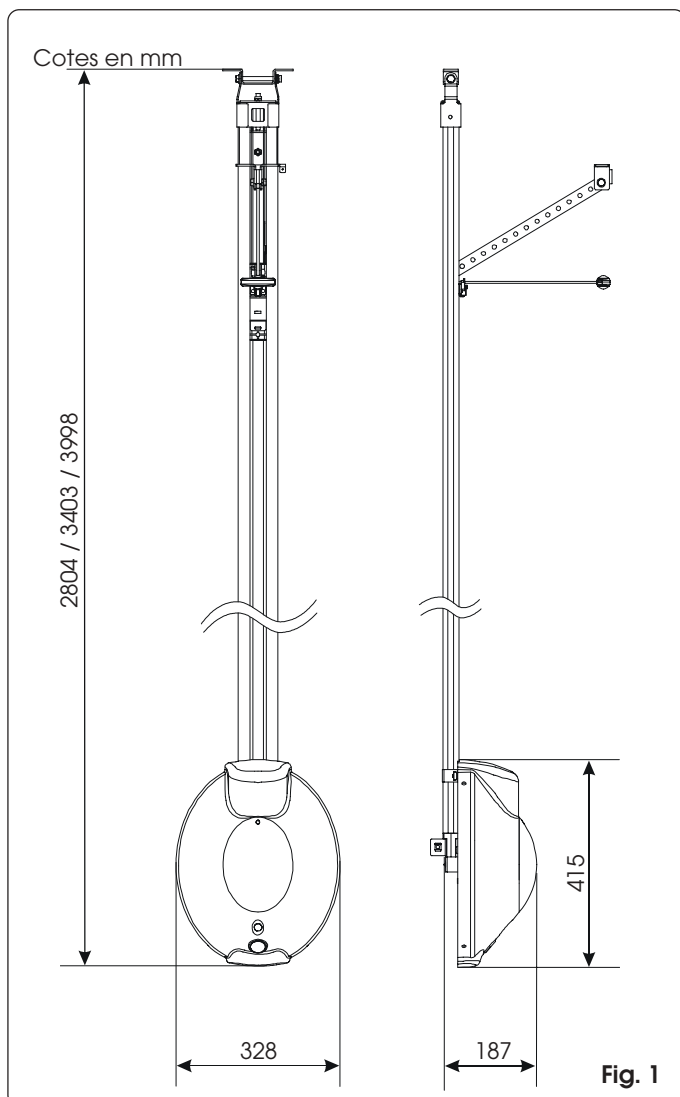
Ces instructions se réfèrent à un opérateur à chaîne ; les mêmes procédures, réglages et limites d'utilisation sont également valables pour les opérateurs à courroie.

Les automatismes 531EM ont été conçues et fabriquées pour un usage intérieur et pour le contrôle d'accès de véhicules. Éviter toute autre utilisation.

1. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

MODÈLE	531EM
Alimentation (V c.a. +6 -10 % 50 Hz)	230
Moteur électrique (V c.c.)	24
Puissance maximale absorbée (W)	220
Force de poussée (N)	600
Type d'utilisation	Continue
Encombrement minimum sur plafond (mm)	35
Lampe de courtoisie (V c.a. - W)	230 - 25 maxi
Temporisation lampe de courtoisie (sec)	120
Vitesse standard chariot à vide (m/min)	6,6
Vitesse réduite chariot à vide (m/min)	3,8
Vitesse de ralentissement (m/min)	1,3
Niveau de bruit à la vitesse standard (dB(A))	45
Longueur de la course de ralentissement	Variable selon réglage
Dispositif de sécurité intrinsèque	Catégorie 2
Largeur maxi de la porte sectionnelle (mm)	5000
Hauteur maxi de la porte	voir course utile
Course utile du rail (mm)	1900 - 2500 - 3100
Indice de protection	seulement usage interne
Température d'utilisation (°C)	-20 / +55

2. DIMENSIONS

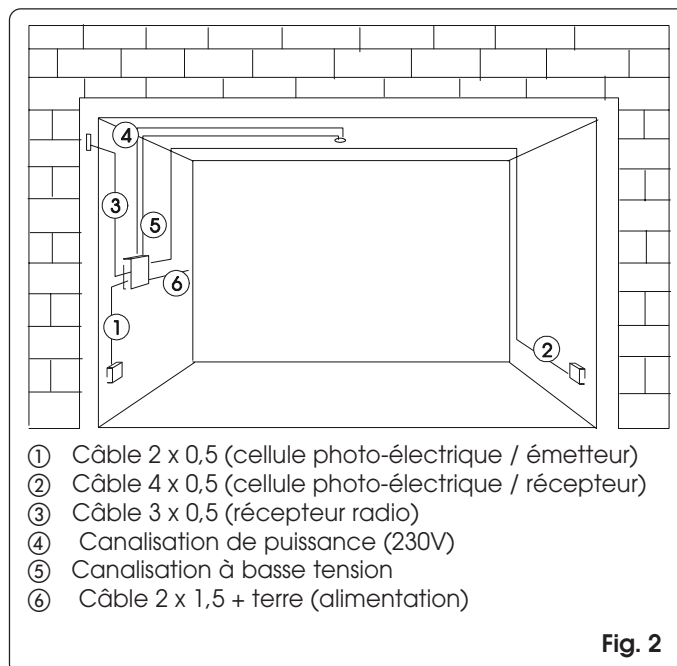


3. INSTALLATION ÉLECTRIQUE

Disposer l'installation électrique conformément aux indications du chapitre "Avertissements pour l'installateur".

Au terme de l'installation, contrôler qu'aucune conduite ni câble externe ne puisse se trouver au contact des pièces en mouvement.

Ne pas installer les points fixes de commande à moins de 150 cm de hauteur, à l'écart de la zone concernée par le mouvement de la porte, mais dans une position qui en permet le contrôle visuel.



- ① Câble 2 x 0,5 (cellule photo-électrique / émetteur)
- ② Câble 4 x 0,5 (cellule photo-électrique / récepteur)
- ③ Câble 3 x 0,5 (récepteur radio)
- ④ Canalisation de puissance (230V)
- ⑤ Canalisation à basse tension
- ⑥ Câble 2 x 1,5 + terre (alimentation)

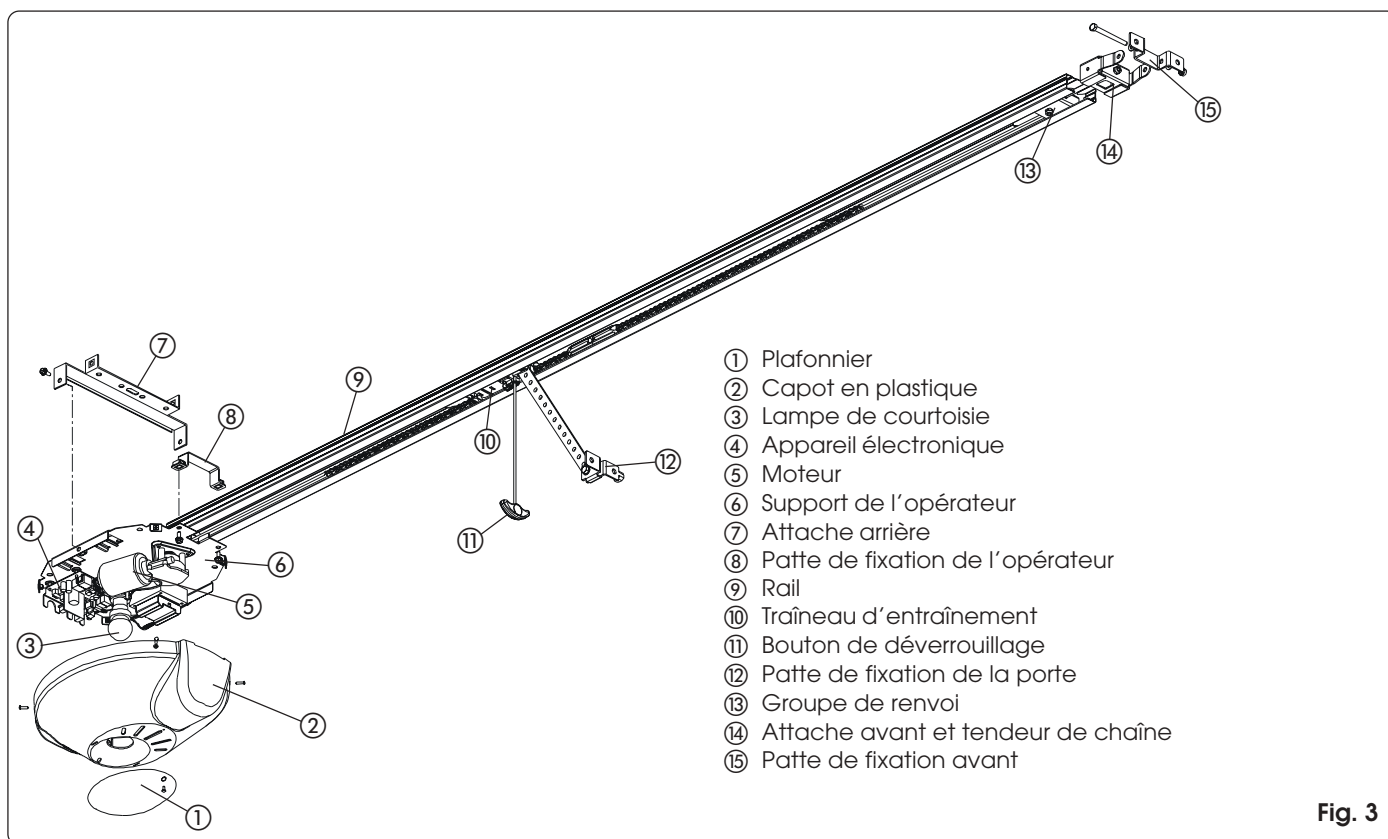


Fig. 3

5. VÉRIFICATIONS PRÉLIMINAIRES

La porte doit avoir une structure adaptée à l'automatisation. Vérifier notamment que la porte est suffisamment robuste et que ses dimensions correspondent aux dimensions indiquées dans les caractéristiques techniques.

Vérifier que la porte est conforme aux normes EN12604 et EN12605.

La porte, durant le mouvement, ne doit pas pénétrer dans des zones publiques de transit de piétons ou de véhicules.

Contrôler l'efficacité des roulements et des joints de la porte.

Vérifier que la porte ne présente aucun frottement; éventuellement, nettoyer et lubrifier les rails de guidage avec des produits à base de silicone, en respectant les prescriptions

du constructeur et en évitant d'utiliser de la graisse.

Vérifier l'équilibrage et la présence des arrêts mécaniques en ouverture.

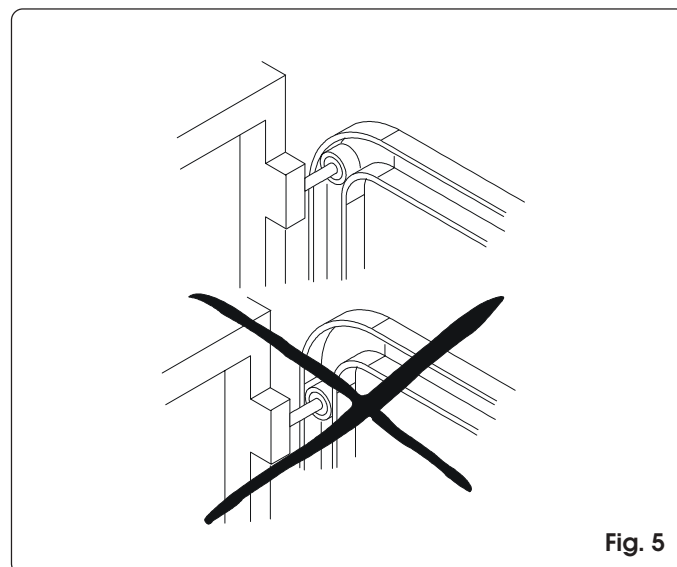
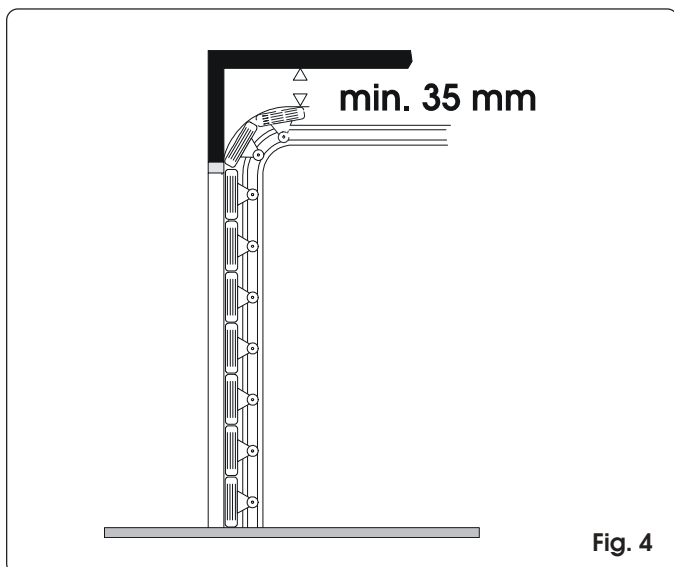
Déposer les fermetures mécaniques de la porte afin que l'automatisme puisse la verrouiller en fermeture.

Vérifier la présence d'une prise de terre efficace pour la connexion électrique de l'opérateur.

Contrôler qu'il y a un espace de 35 mm au minimum entre le plafond et le point le plus haut de glissement de la porte (fig. 4).

Vérifier que le rouleau de guidage supérieur de la porte sectionnelle se trouve dans la partie horizontale du rail de guidage lorsque la porte est fermée (fig. 5).

Fig. 4

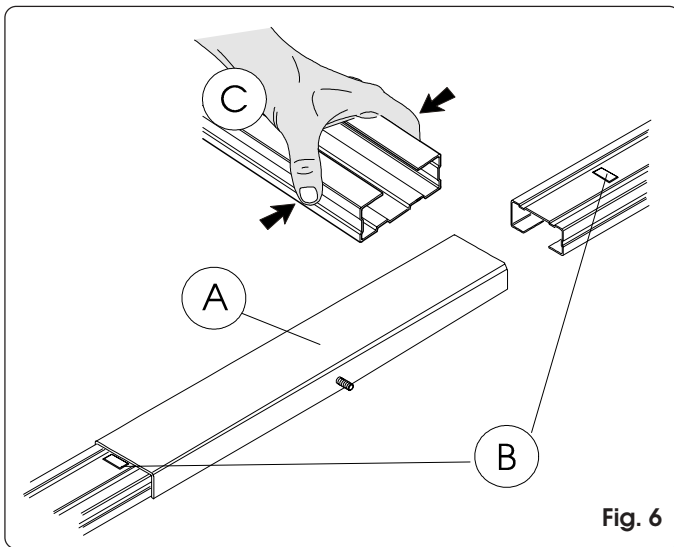


6. ASSEMBLAGE

6.1. RAIL

En cas d'utilisation d'un rail en deux tronçons, l'assembler en procédant comme suit. Si le rail utilisé est déjà assemblé, passer au paragraphe 6.2.

- 1) Assembler les deux tronçons de rail en les introduisant dans l'élément de liaison central (fig. 6 réf. A) jusqu'à ce que les repères métalliques arrivent en butée (fig. 6 réf. B). Pour faciliter l'embrayage du rail de guidage, on recommande de l'introduire dans le joint central en le comprimant comme l'illustre la fig. 6 réf. C. Ne pas utiliser d'outils qui risquent de déformer le rail ou le joint.



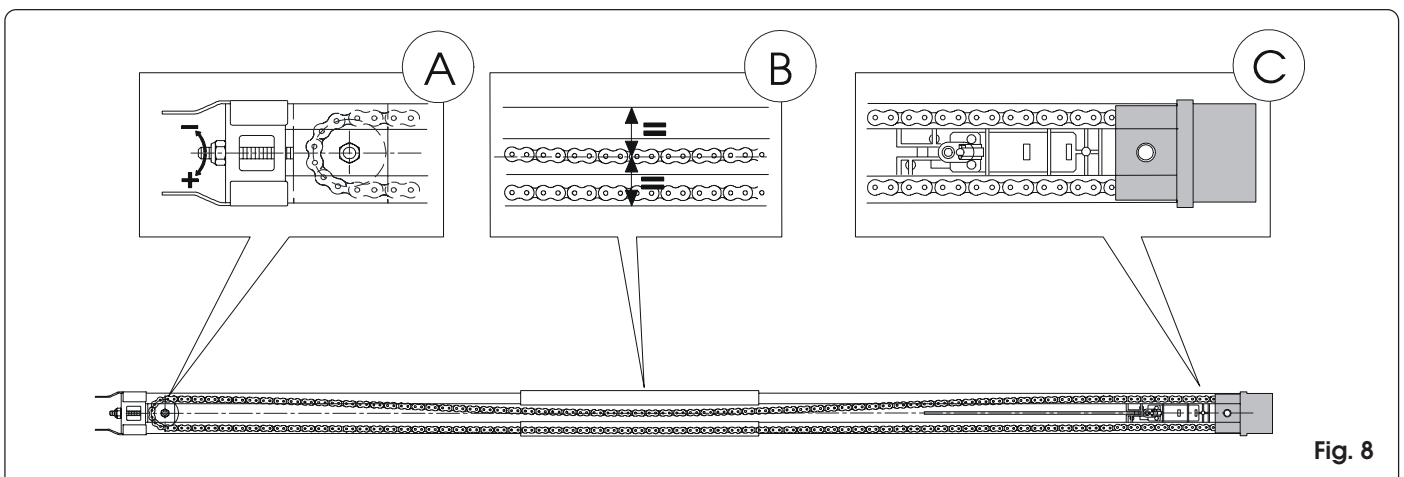
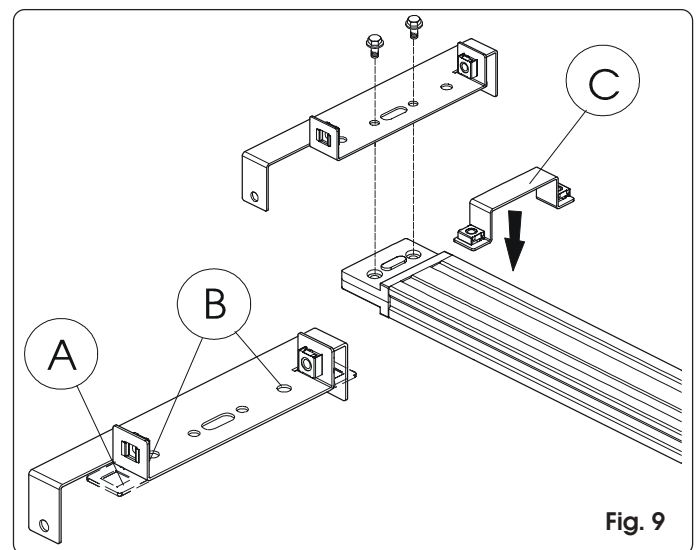
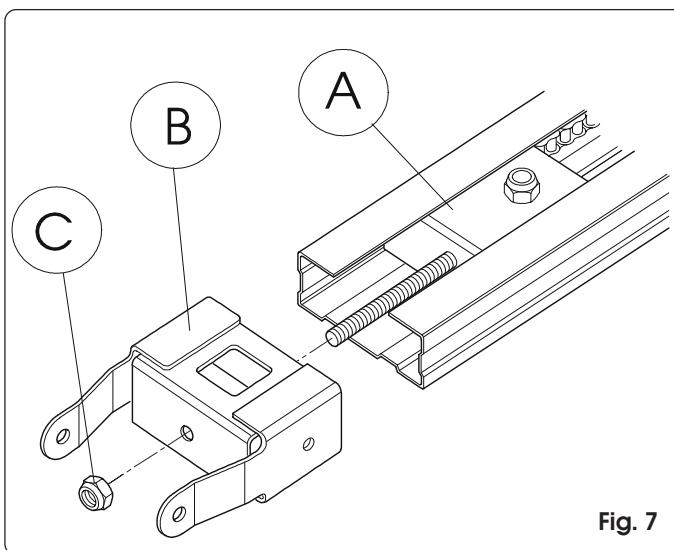
- 2) Déplacer le groupe de renvoi (fig. 7 réf. A) le long du rail jusqu'à ce qu'il se trouve près de l'extrémité avant.
- 3) Assembler l'attache avant (fig. 7 réf. B) au groupe de renvoi (fig. 7 réf. A).
- 4) Tendre légèrement la chaîne en vissant l'écrou (fig. 7 réf. C).
- 5) Coucher le rail sur le côté (fig. 8)
- 6) Pousser le traîneau près du groupe d'embrayage de la traction (fig. 8 réf. C).
- 7) Régler le tendeur (fig. 8 réf. A) de manière à ce que la partie centrale de l'anse, formée par la branche supérieure de la chaîne, se trouve approximativement sur la médiane du rail (fig. 8 réf. B).

Attention : une tension excessive de la chaîne peut causer des dommages aux groupes de renvoi et d'embrayage de la traction.

6.2. ATTACHE ARRIÈRE

Monter l'attache arrière dans le logement prévu à cet effet sur le groupe d'embrayage de la traction (fig. 9).

Si l'opérateur doit être directement installé au plafond, couper ou replier les équerres de fixation (fig. 9 réf. A) et retirer, dans ce cas, l'écrou en cage. Fixer en utilisant les trous prévus à cet effet (fig. 9 réf. B). Préparer une cale d'environ 5 mm d'épaisseur à placer entre l'attache arrière et le plafond.



6.3. DÉVERROUILLAGE EXTÉRIEUR (en option)

Pour l'installation d'un système de déverrouillage extérieur, il faut d'abord poser câble :

- 1) Débloquer le traîneau (voir par. 7.4. point 3) et l'amener en face de la fente sur la partie supérieure du rail.
- 2) Introduire l'extrémité du câble dans le logement rouge prévu à cet effet (fig. 10).
- 3) Reculer le traîneau vers le groupe d'embrayage de la traction jusqu'à ce que le trou sur le traîneau soit en face de la fente, puis enfiler le câble sans gaine (fig. 11).
- 4) Dégager totalement le câble par la partie inférieure du traîneau.
- 5) Enrouler le câble pour éviter d'être gêné pendant l'installation du rail.

7. INSTALLATION

Afin de travailler en toute sécurité, on recommande d'effectuer l'installation de l'opérateur en laissant la porte complètement fermée.

Utiliser tous les points d'ancrage prévus.

Les systèmes de fixation doivent être indiqués pour le type de support et suffisamment solides.

Se protéger le visage et les mains de façon adéquate durant les opérations de perçage.

Lire entièrement ce chapitre avant de commencer l'installation.

7.1. RAIL

Après avoir terminé les opérations préliminaires d'assemblage, passer à l'installation du rail en procédant comme suit :

- 1) Tracer sur le linteau une ligne correspondant à la médiane verticale de la porte (fig. 12).
- 2) Tracer sur le linteau une ligne horizontale correspondant à la hauteur maximum atteinte par la porte au cours de son évolution (voir fig. 4).
- 3) Positionner la patte de fixation de l'attache avant en plaçant son bord inférieur à au moins 5 mm au-dessus du point d'intersection des lignes et centré avec la ligne verticale (fig. 12). Pour le positionnement de la patte de fixation par rapport au point d'attache sur la porte, se reporter également au paragraphe 7.2.
- 4) Marquer les deux points de fixation.
- 5) Percer et effectuer le montage.
- 6) Poser le rail sur le sol perpendiculairement à la porte.
- 7) Soulever le rail de l'attache avant et l'assembler avec la patte de fixation en utilisant la vis et l'écrou (fig. 13).
- 8) Soulever le rail jusqu'à ce que l'attache arrière se trouve au même niveau que l'attache avant ou jusqu'à obtenir la même inclinaison que le rail horizontal de la porte. Si l'opérateur doit être directement fixé au plafond, passer au point 12, après avoir modifié l'attache arrière comme indiqué au par. 6.2.

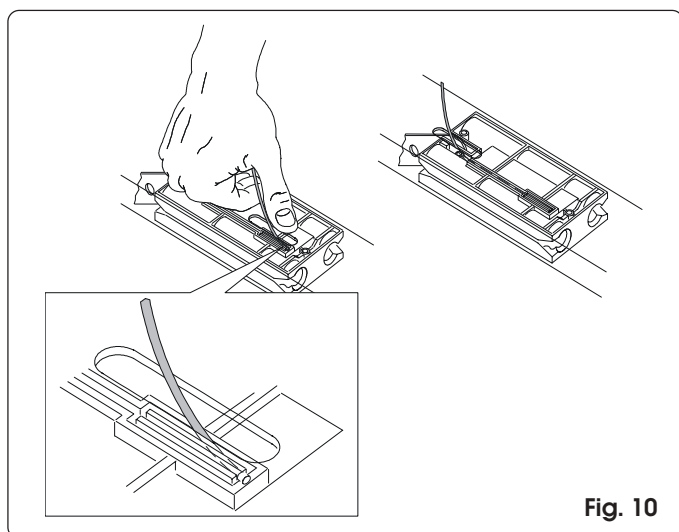


Fig. 10

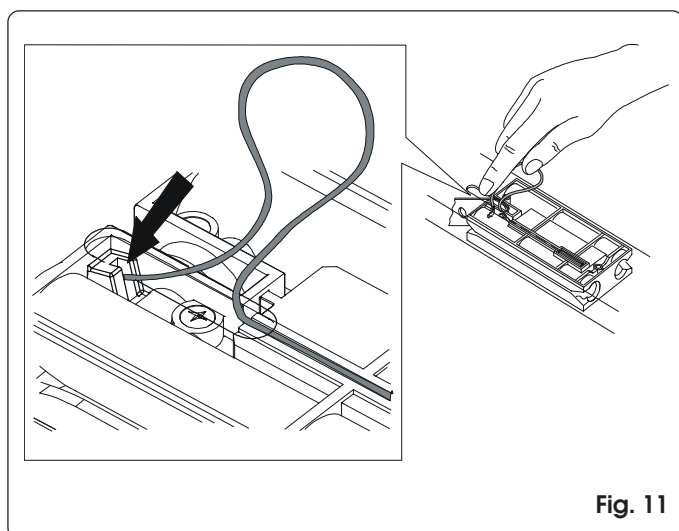


Fig. 11

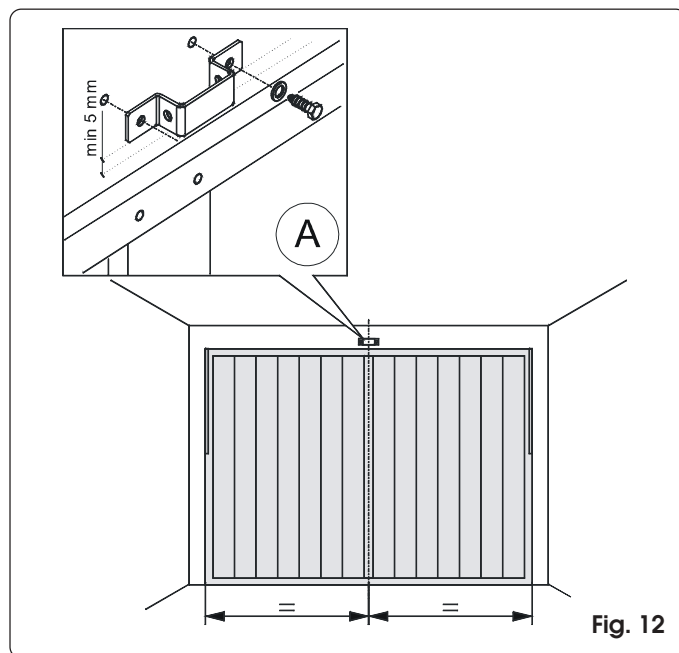


Fig. 12

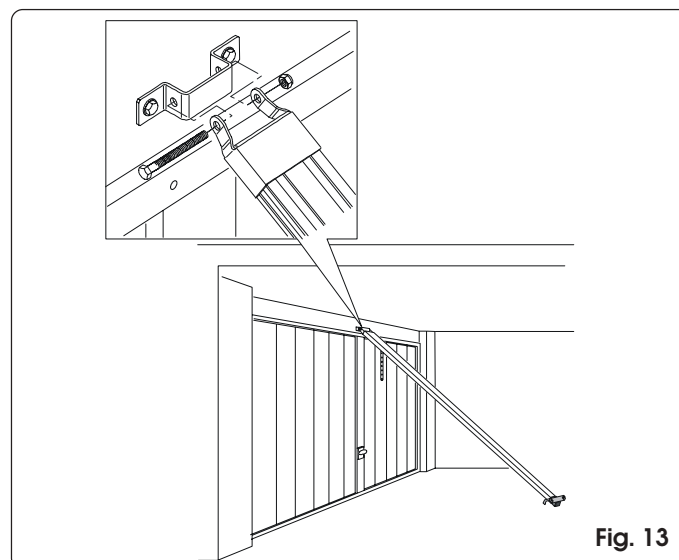


Fig. 13

- 9) Mesurer la distance entre le plafond et le centre des écrous de fixation de l'attache arrière.
- 10) Plier les pattes fournies à la longueur mesurée (à partir du centre de la première fente de la patte).
- 11) Monter les pattes sur l'attache arrière et repositionner le rail (fig. 14).
- 12) Marquer les points de fixation au plafond et percer (en veillant à protéger le rail), puis poser l'équerre de fixation avant de l'opérateur (fig. 9 réf. C et fig. 14) et terminer l'installation du rail.
- 13) En cas d'utilisation d'un rail en deux tronçons avec élément de liaison central (fig. 15 réf. A) ou du support central pour le rail en une seule pièce (fig. 15 réf. B - en option), fixer au plafond en utilisant les pattes de fixation et en procédant comme décrit aux points 9, 10 et 12 (fig. 15).

7.2. ATTACHE SUR LA PORTE

- 1) Assembler l'attache avec la tringle du traîneau (fig. 16). En cas d'utilisation du déverrouillage extérieur, positionner l'attache sur la porte de manière à ce que le passant du câble de déverrouillage soit orienté vers le côté gauche de la porte (fig. 16 et 17).
- 2) Fermer la porte et amener le traîneau près de la porte.
- 3) Placer l'attache sur la porte en bien la centrant.
- 4) Vérifier que la distance entre le centre des trous de fixation de l'attache avant et de l'attache sur la porte n'est pas

supérieure à 20 cm (fig. 17). Pour un bon fonctionnement de l'automatisme, il est conseillé de ne pas incliner le bras de plus de 30° par rapport au rail.

En cas d'utilisation du bras coudé pour portes sectionnelles (en option) l'assembler au bras droit du traîneau comme indiqué sur la fig. 18. Pour améliorer l'efficacité du système anti-écrasement, il est conseillé de fixer l'attache le plus bas possible sur la porte sectionnelle sans toutefois dépasser la distance de 40 cm de l'attache avant de l'opérateur.

- 5) Tracer, percer et fixer l'attache à la porte.

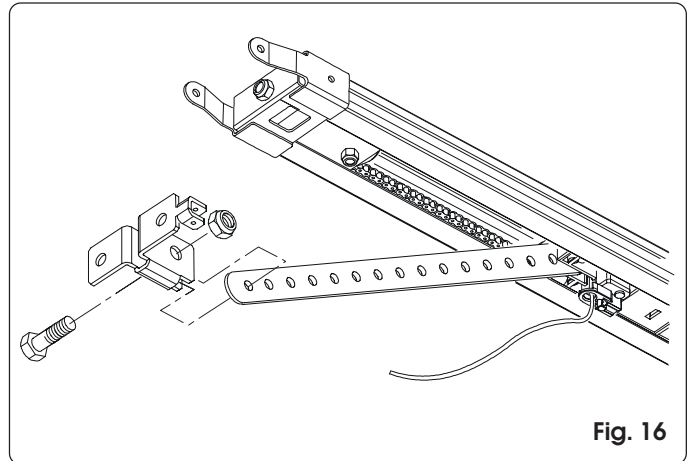


Fig. 16

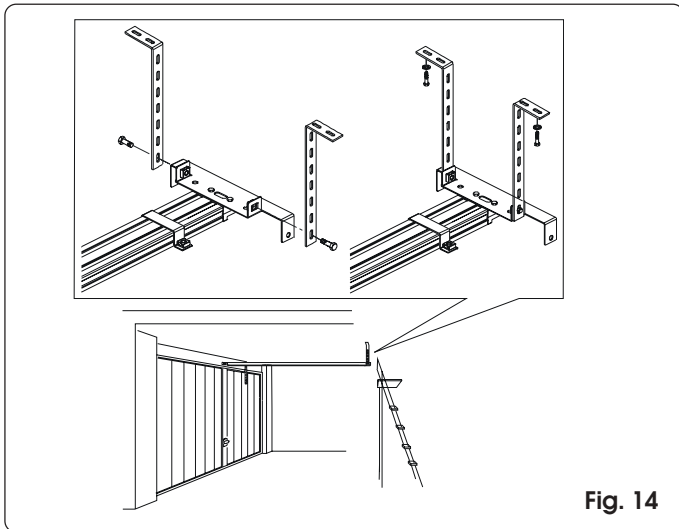


Fig. 14

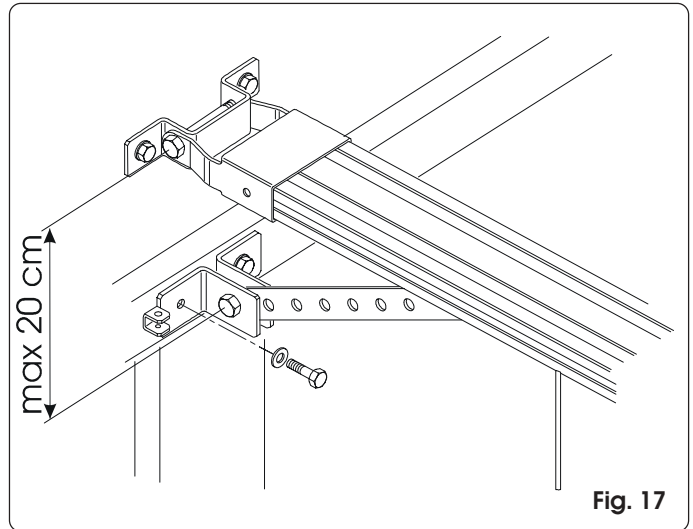


Fig. 17

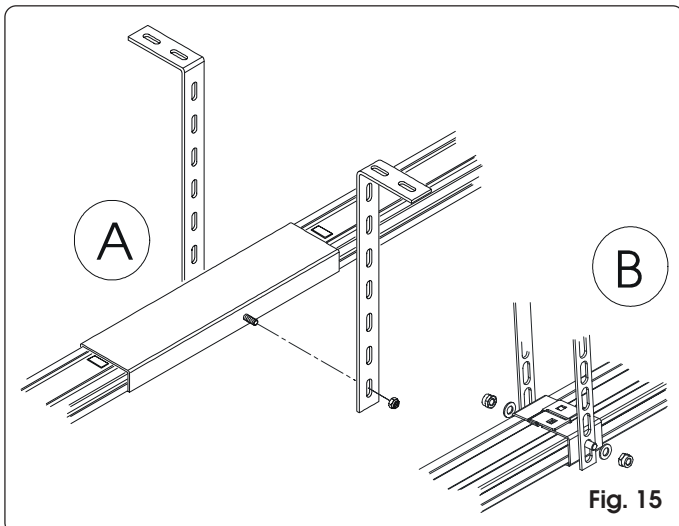


Fig. 15

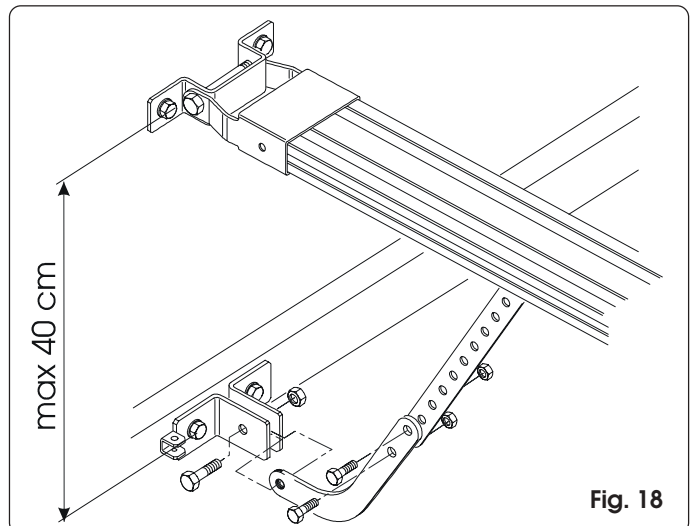


Fig. 18

7.3. OPÉRATEUR

Après l'installation du rail, passer au montage de l'opérateur :

- 1) Démontez le capot en plastique.
- 2) Dévissez la lampe de courtoisie.
- 3) Introduisez l'arbre du motoréducteur dans l'embrayage situé dans l'attache arrière du rail (fig. 19).
- 4) Fixez l'opérateur au rail (fig. 20).

7.4. DÉVERROUILLAGE DE L'AUTOMATISME

- 1) Définir la hauteur de la poignée de déverrouillage, en considérant qu'elle ne doit pas se trouver à moins de 180 cm du sol et couper le câble en excès.
- 2) Faire un noeud à l'extrémité de la corde et assembler la poignée de déverrouillage (fig. 21).
- 3) Tirer la poignée de déverrouillage vers le bas et vérifier qu'il est possible de déplacer la porte à la main (fig. 22).
- 4) Tirer la poignée de déverrouillage horizontalement dans le sens de la porte (fig. 23). Relâcher la poignée et vérifier que la fenêtre LOCK située sous le traîneau est rouge. Déplacer la porte à la main jusqu'à retrouver le point d'accrochage du traîneau.

Attention: éviter la présence de personnes, d'animaux et d'objets dans la zone d'actionnement de la porte durant la manœuvre de déverrouillage.

7.5. DÉVERROUILLAGE EXTÉRIEUR

Si l'automatisme est équipé d'un déverrouillage extérieur, terminer l'installation déjà commencée (voir par. 6.3.):

- 1) Couper la gaine du câble sur mesure (fig. 24 réf. A).
- 2) Enfiler le câble dans la gaine et le faire passer dans l'oeillet de l'attache sur la porte (fig. 24 réf. B).
- 3) Couper le câble sur mesure et l'assembler au levier à l'intérieur de la poignée de déverrouillage (fig. 24 réf. C).

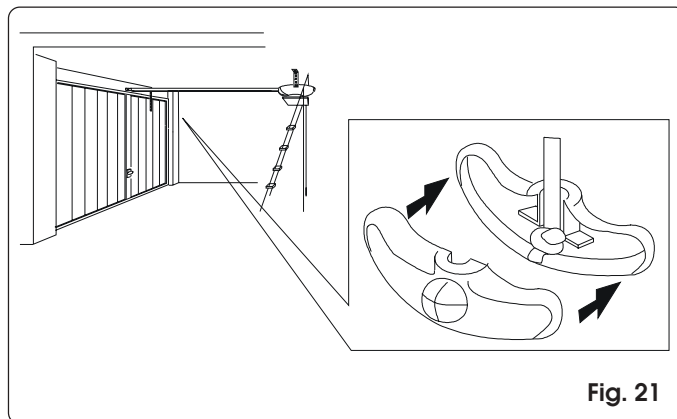


Fig. 21

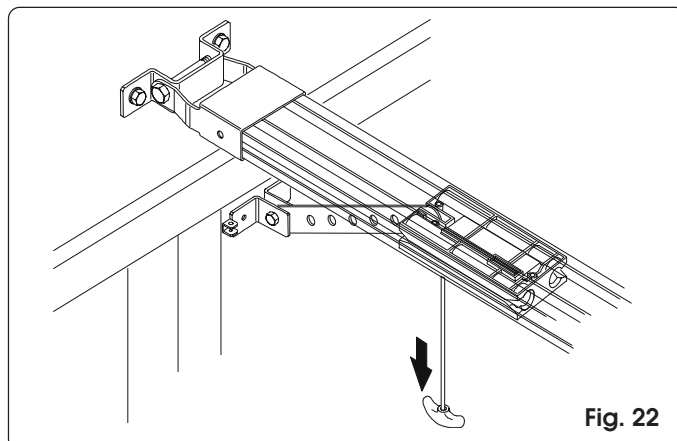


Fig. 22

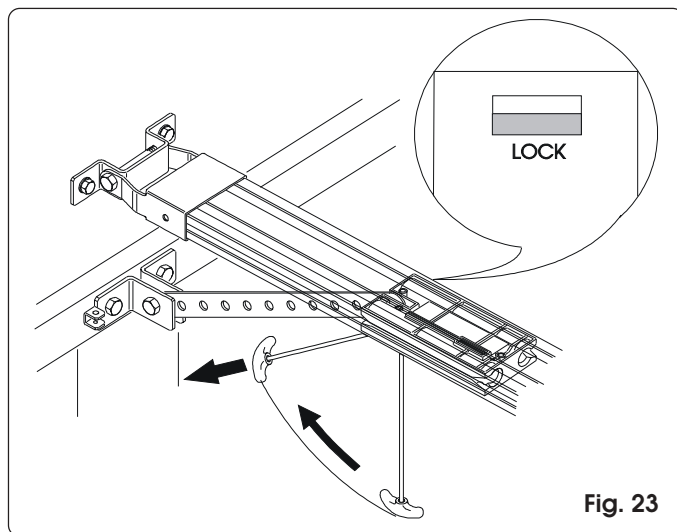


Fig. 23

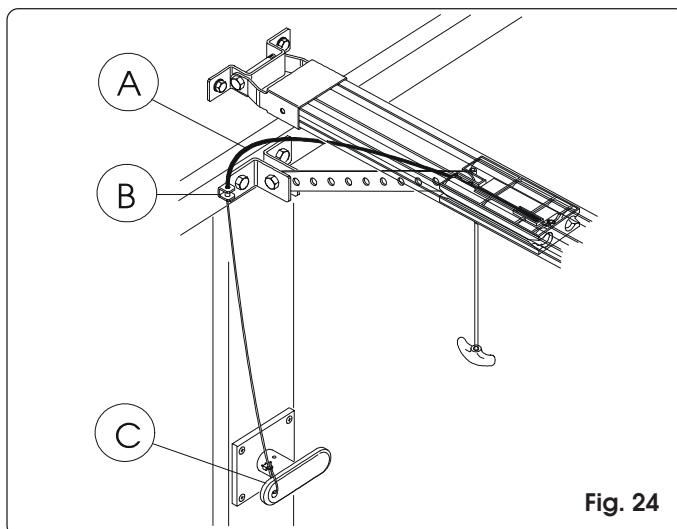


Fig. 24

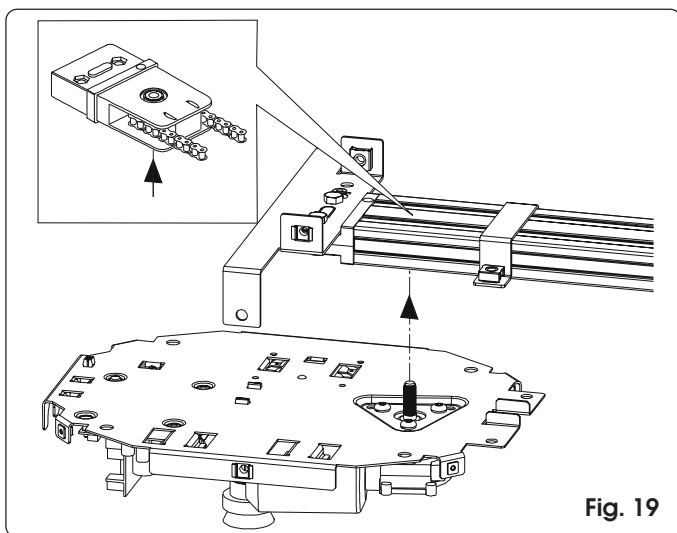


Fig. 19

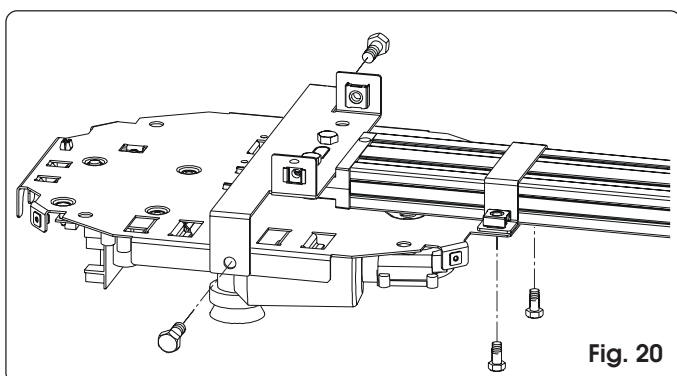


Fig. 20

8. CARTE ÉLECTRONIQUE 531MPS

8.1. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Tension d'alimentation	230V c.a. 50 Hz
Alimentation des accessoires	24 V c.c
Charge maxi accessoires	200 mA
Température d'utilisation	-20 / +55°C
Fusibles de protection	du moteur
Connecteur rapide	pour cartes de décodage et récepteurs RP
Logiques de fonctionnement	automatique / semi-automatique
Connexions sur bornier	Ouverture/Arrêt/ Sécurités/ Fail-safe/Clignotant
Temporis. de la lampe de courtoisie	2 min.

8.2. COMPOSANTS CARTES 531MPS

F1	Fusible moteur (10A)
F2	Protection des accessoires 0,25 A à réarmement automatique
J1	Bornier basse tension entrées/accessoires
J2	Connecteur rapide cartes de décodage/récepteurs RP
J3	Bornier entrée alimentation 230V
J4	Connecteur primaire transformateur
J5	Connecteur lampe de courtoisie
J6	Bornier sortie clignotant
J7	Connecteur secondaire transformateur
J8	Connecteur sortie moteur
P1	Bouton-poussoir d'ouverture
P2	Bouton-poussoir de réglage
DS1	Commutateur DIP de programmation
LD1	Led d'indication de l'entrée OPEN
LD2	Led d'indication de l'entrée STOP
LD3	Led d'indication de l'entrée FSW

8.3. DESCRIPTION

8.3.1. Borniers et connecteurs

BORNIER J1 (basse tension).

OPEN=Commande d'ouverture (N.O.).

Tout dispositif (bouton-poussoir, capteur, etc.) qui fournit une impulsion d'ouverture (ou de fermeture) à la porte en fermant un contact.

Pour installer plusieurs dispositifs d'ouverture, relier en parallèle les contacts N.O.

STOP=Commande d'arrêt (N.F.)

Tout dispositif (bouton-poussoir, capteur,...) qui arrête le mouvement la porte en ouvrant un contact.

Pour installer plusieurs dispositifs d'arrêt, relier en série les contacts N.F.

N.B. : si aucun dispositif d'arrêt n'est utilisé, relier les commandes d'arrêt (STOP) à la connexion commune des entrées.

⊖ = Connexion commune des entrées/négatif pour l'alimentation des accessoires.

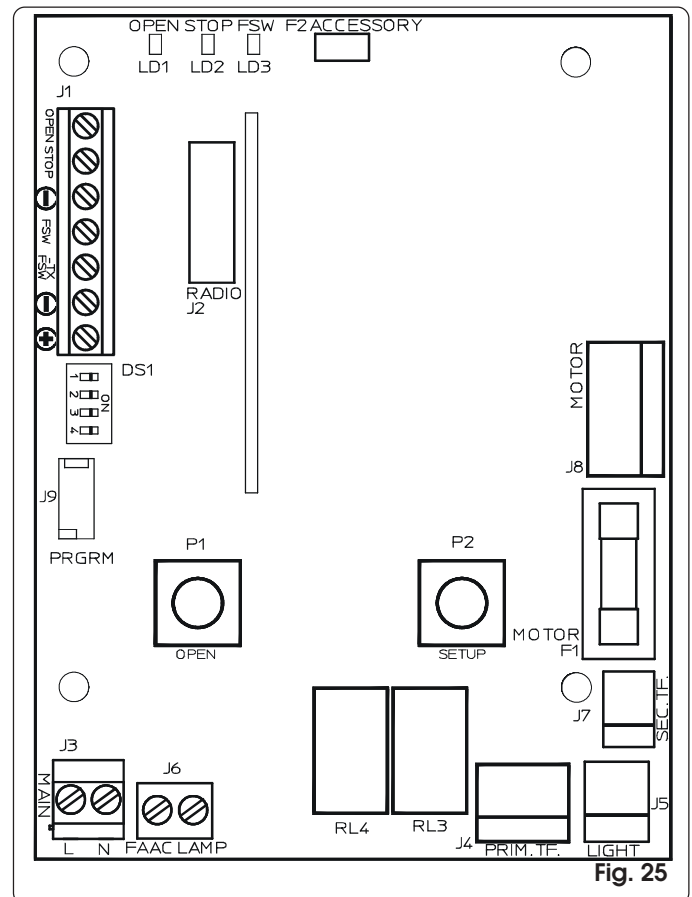
⊕ = Positif pour l'alimentation des accessoires (24 V c.c 200 mA max.)

FSW = Contact des sécurités en fermeture (N.F.)

Par sécurités, on entend tous les dispositifs (cellules photo-électriques, bords sensibles,..) avec contact N.F. qui, en présence d'un obstacle dans la zone protégée, interviennent en inversant le mouvement de fermeture de la porte.

L'intervention des sécurités lorsque la porte est bloquée ou ouverte empêche la fermeture.

Pour installer plusieurs dispositifs de sécurité, connecter les contacts N.F. en série.



N.B. : si aucun dispositif de sécurité n'est connecté, relier FSW à la borne -TX FSW.

-TX FSW = Borne pour le raccordement du négatif (-) de l'émetteur (TX) des cellules photo-électriques.

CONNECTEUR J2 (basse tension).

Le connecteur J2 est utilisé pour la connexion rapide de cartes MINIDEC, DÉCODEURS, RÉCEPTEURS RP.

Toujours mettre l'opérateur hors tension avant d'effectuer la connexion ou la déconnexion.

BORNIER J3 (haute tension).

Bornier pour l'alimentation 230V c.a. 50 Hz

⚡ sur la plaque de support = Vis de mise à la terre (fig. 26 réf. A).

BORNIER J6 (haute tension).

Bornier 230V c.a. pour le raccordement du clignotant.

8.3.2. Commutateurs DIP de programmation DS1

N°Fonction	OFF	ON
1 Failsafe	Actif	Non actif
2 Sensibilité anti-écrasement	Basse	Haute
3 Non utilisé	/	/
4 Vitesse du traîneau	Haute	Basse

Failsafe

L'activation de cette fonction détermine le test des cellules photo-électriques avant chaque mouvement.

Sensibilité anti-écrasement

En cas de mouvement irrégulier de la porte, permet de réduire la sensibilité de la sécurité anti-écrasement afin d'éviter les interventions non souhaitables.

Réglage de la vitesse

Si le mouvement de la porte est trop rapide ou saccadé, il est possible de sélectionner la basse vitesse du traîneau.

8.3.3. Lampe de courtoisie

La lampe de courtoisie reste allumée pendant 2 minutes après la fin de la manoeuvre (temps non modifiable). Pendant le cycle d'apprentissage, la lampe clignote rapidement (allumée une seconde toutes les deux secondes). En cas d'anomalie sur l'appareil ou si le cycle d'apprentissage ne se termine pas correctement, la lampe clignote lentement (allumée deux secondes toutes les quatre secondes).

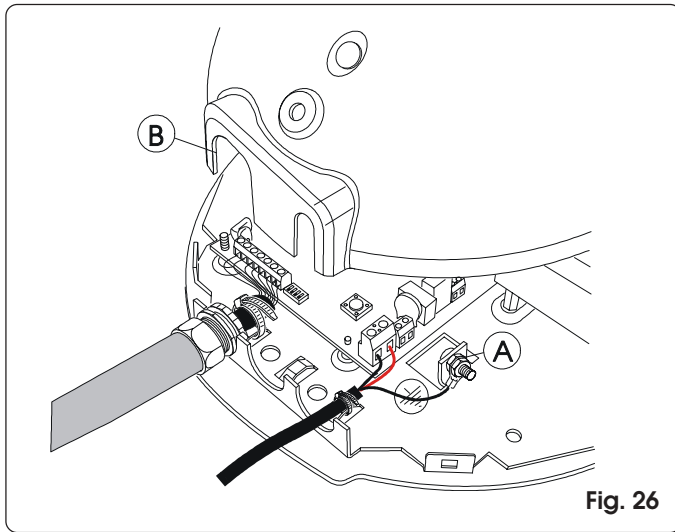


Fig. 26

8.4. CONNEXIONS

ATTENTION : Avant toute intervention sur la carte (connexions, maintenance), toujours couper l'alimentation électrique.

Les caractéristiques de l'installation électrique sont indiquées dans le chapitre "Consignes pour l'installateur". Toujours séparer les câbles d'alimentation des câbles de commande. Pour éviter tout brouillage électrique, utiliser des gaines séparées.

L'opérateur est doté d'un câble avec fiche de type Shuko ; en cas d'utilisation d'un câble différent, effectuer la mise à la terre en reliant le point d'ancrage indiqué sur la fig. 26 réf. A. Pour le passage des câbles, utiliser la prédisposition à l'arrière du capot. En cas d'utilisation de canalisations, réaliser le passage comme indiqué sur la fig. 26 réf. B.

Réaliser les connexions électriques comme indiqué sur la fig. 27. Si l'entrée **STOP** n'est pas utilisée, relier l'entrée à la borne . Si les cellules photo-électriques ne sont pas utilisées, relier l'entrée **FSW** à la borne **-TX FSW**.

Leds d'état des entrées

LD	Signification	Éteint	Allumé
1	État de l'entrée OPEN	Non active	Active
2	État de l'entrée STOP	Active	Non active
3	État de l'entrée FSW	Sécurités enclenchées	Sécurités non enclenchées

Pour chaque entrée, la condition d'automatisme à l'arrêt et au repos est indiquée en noir.

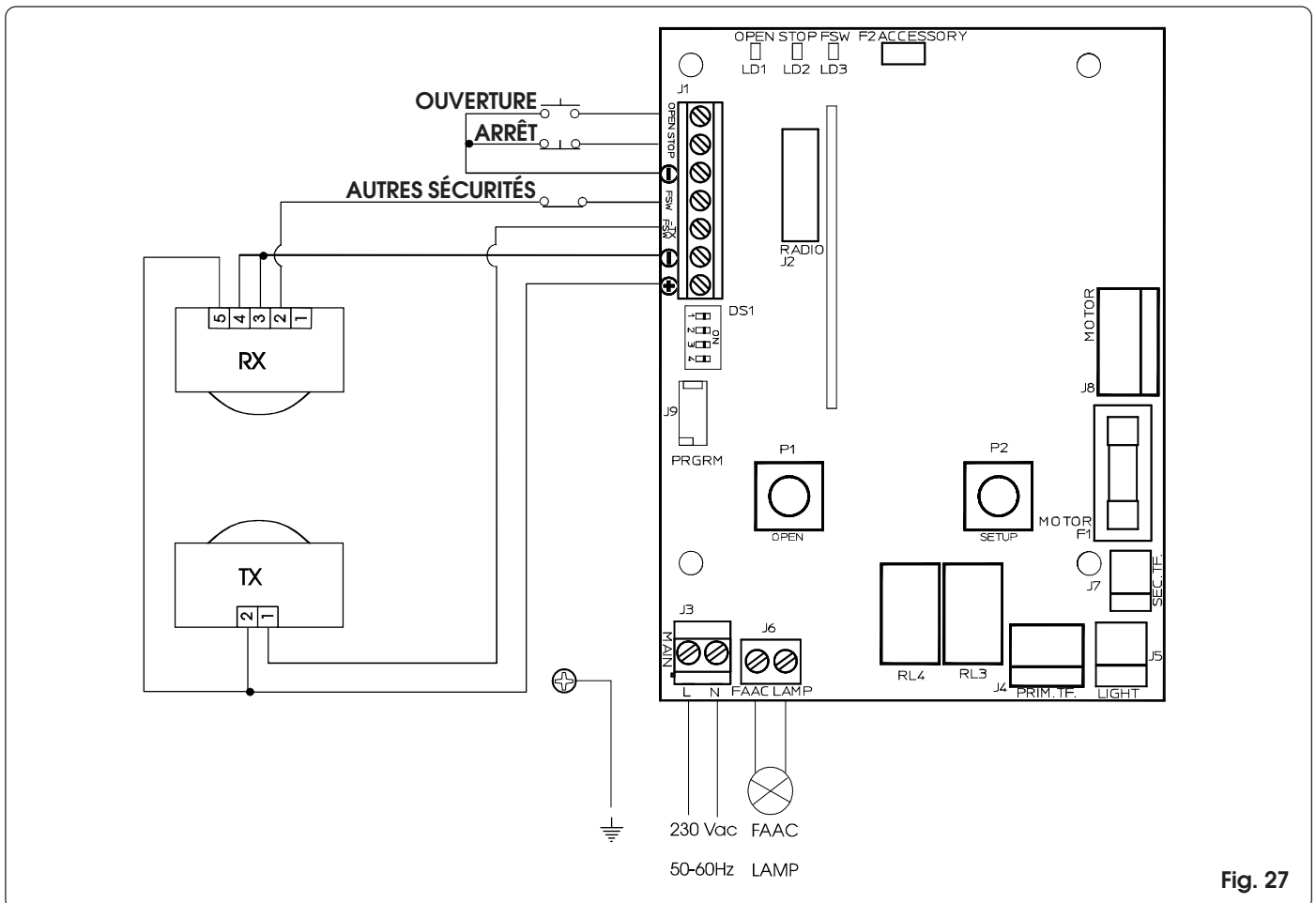


Fig. 27

8.5. PROGRAMMATION

8.5.1. Programmation de la carte

Programmer l'appareil à l'aide du commutateur DIP DS1 pour obtenir le fonctionnement désiré.

8.5.2. Apprentissage

Au cours de l'apprentissage, le dispositif de détection des obstacles est désactivé. Par contre, la commande d'arrêt et les sécurités en fermeture (FSW) sont activées ; leur intervention cause l'interruption de l'apprentissage et le signalement d'une anomalie.

Remonter la lampe de courtoisie.

Il est possible d'effectuer le cycle de réglage (SETUP) même si le capot en plastique est déjà monté (fig. 28). Pour accéder à la touche SETUP, il est nécessaire de déposer le plafonnier de la lampe de courtoisie et d'introduire un tournevis dans le passage correspondant (fig. 29). Si la pression de la touche OPEN pendant la phase d'apprentissage ne détermine pas l'actionnement de l'opérateur, contrôler la position du capot. Pour l'exécution du SETUP lorsque le capot est démonté, faire très attention à ne pas toucher les parties sous tension et la lampe de courtoisie.

Le cycle d'apprentissage permet de définir :

- la force nécessaire au déplacement de la porte.
- les points de ralentissement
- les points d'arrêt en ouverture et en fermeture.
- le temps de pause (en logique automatique).

L'apprentissage doit être démarré avec l'opérateur bloqué, indépendamment de la position de la porte.

La procédure détermine également la logique de fonctionnement.

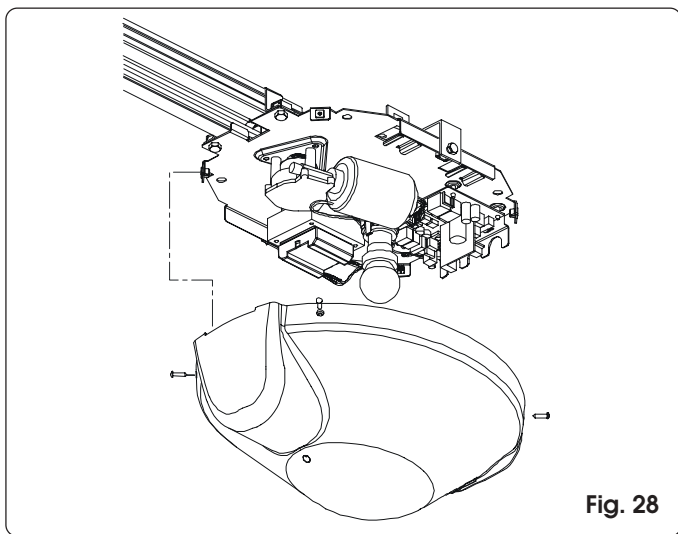


Fig. 28

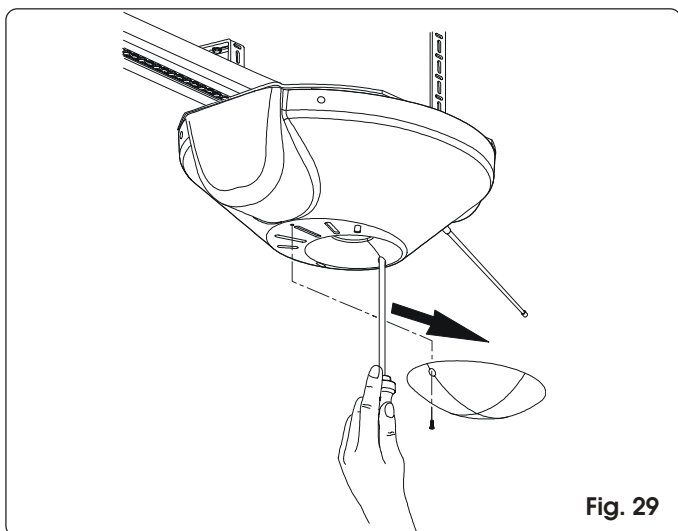


Fig. 29

Le comportement de l'automatisme dans les différentes conditions et à la suite de commande ou de l'intervention des dispositifs de sécurité sont indiqués dans les tableaux des logiques.

L'apprentissage peut être effectué en mode automatique ou manuel ; en mode manuel, il est possible de déterminer les points de ralentissement en ouverture et en fermeture, tandis qu'en mode automatique, l'appareil détermine automatiquement les paramètres d'évolution.

Si l'apprentissage a échoué (par ex. à cause de frottements excessifs pendant l'évolution de la porte), l'appareil signale l'anomalie (la lampe de courtoisie clignote lentement). Dans ce cas, il est nécessaire de répéter la procédure après l'élimination de la cause.

Logique AUTOMATIQUE

ÉTAT PORTE	OUVERTURE	ARRÊT	SÉCURITÉS
FERMÉE	Ouvre et referme après le temps de pause	Aucun effet**	Aucun effet
OUVERTE EN PAUSE	Recommence le compte à rebours du temps de pause*	Bloque *	Recommence le compte à rebours du temps de pause*
EN FERMETURE	Inverse le mouvement	Bloque **	Inverse le mouvement
EN OUVERTURE	Aucun effet	Bloque **	Aucun effet *
VERROUILLÉE	Ferme	Aucun effet **	Aucun effet *

Logique SEMI-AUTOMATIQUE

ÉTAT PORTE	OUVERTURE	ARRÊT	SÉCURITÉS
FERMÉE	Ouvre	Aucun effet **	Aucun effet
OUVERTE	Ferme	Aucun effet **	Aucun effet *
EN FERMETURE	Inverse le mouv.	Bloque **	Inverse le mouvement
EN OUVERTURE	Bloque	Bloque **	Aucun effet *
VERROUILLÉE	Ferme	Aucun effet **	Aucun effet *

* Empêche la fermeture en maintenant l'impulsion

** Empêche la fermeture et/ou l'ouverture en maintenant l'impulsion

L'intervention du dispositif anti-écrasement durant la manœuvre d'ouverture provoque l'arrêt immédiat, tandis que durant la manœuvre de fermeture, il provoque la réouverture de la porte.

Si un obstacle est détecté en fermeture dans la même position trois fois de suite, l'automatisme considère cette dimension comme une nouvelle butée de fermeture et se place en état de fermé. Pour rétablir les positions correctes, éliminer l'obstacle et commander un nouveau cycle: à la fermeture suivante, l'automatisme avancera à une vitesse réduite jusqu'à la détection de la butée.

APPRENTISSAGE AUTOMATIQUE AVEC LOGIQUE "E" (SEMI-AUTOMATIQUE)

Appuyez sur la touche SETUP pendant une seconde. La lampe de courtoisie se met à clignoter au relâchement de la touche.

- 1) Après 8 secondes, l'opérateur effectue automatiquement une fermeture jusqu'à la butée.
- 2) L'opérateur commence le mouvement d'ouverture. Attendre l'arrivée en butée ou envoyer une commande d'ouverture à l'endroit où arrêter le mouvement.
- 3) L'opérateur referme la porte.
- 4) Attendre que la porte arrive en butée et que l'opérateur s'arrête.

Si l'apprentissage a réussi, la lampe de courtoisie cesse de clignoter et reste allumée pendant 5 secondes.

Pendant ces 5 secondes, il est possible d'envoyer des impulsions d'ouverture à intervalles de 2 secondes pour faire reculer le traîneau et réduire la charge sur le système de déverrouillage. Une impulsion correspond à une course de 5 millimètres.

N.B. : Le recul du traîneau n'est visible que pendant le fonctionnement normal de l'automatisme.

Les points de ralentissement seront déterminés par l'appareil électronique.

APPRENTISSAGE MANUEL AVEC LOGIQUE "E" (SEMI-AUTOMATIQUE)

Appuyer sur la touche SETUP pendant une seconde. La lampe de courtoisie se met à clignoter au relâchement de la touche. Dans un délai maximum de 8 secondes (sinon l'opérateur commencera un apprentissage automatique), effectuer les opérations suivantes :

- 1) Envoyer la 1ère commande d'ouverture : l'opérateur effectue une fermeture jusqu'à la butée et s'arrête.
- 2) Envoyer la 2ème commande d'ouverture : l'opérateur effectue un mouvement d'ouverture.
- 3) Envoyer la 3ème commande d'ouverture pour déterminer le point où commencer le ralentissement.
- 4) Envoyer la 4ème commande d'ouverture pour déterminer le point d'arrêt en ouverture, ou attendre que l'automatisme détecte l'arrivée en butée et s'arrête.
- 5) Envoyer la 5ème commande d'ouverture : l'automatisme commence le mouvement de fermeture.
- 6) Envoyer la 6ème commande d'ouverture pour déterminer le point où commencer le ralentissement.
- 7) Attendre que la porte arrive en butée et que l'opérateur s'arrête.

Si l'apprentissage a réussi, la lampe de courtoisie cesse de clignoter et reste allumée pendant 5 secondes.

Pendant ces 5 secondes, il est possible d'envoyer des impulsions d'ouverture à intervalles de 2 secondes pour faire reculer le traîneau et réduire la charge sur le système de déverrouillage. Une impulsion correspond à une course de 5 millimètres.

N.B. : Le recul du traîneau n'est visible que pendant le fonctionnement normal de l'automatisme.

APPRENTISSAGE AUTOMATIQUE AVEC LOGIQUE "A" (AUTOMATIQUE)

Appuyer sur la touche SETUP jusqu'à ce que la lampe de courtoisie s'allume (environ 5 secondes). Au relâchement de la touche, la lampe de courtoisie commence à clignoter.

- 1) Après 4 secondes, l'opérateur effectue automatiquement la fermeture jusqu'en butée.
- 2) L'opérateur ouvre la porte. Attendre l'arrivée en butée ou envoyer une commande d'ouverture dans la position où arrêter le mouvement.
- 3) L'opérateur referme la porte.
- 4) Attendre que la porte arrive en butée et que l'opérateur s'arrête.

Si l'apprentissage a réussi, la lampe de courtoisie cesse de clignoter et reste allumée pendant 5 secondes.

Pendant ces 5 secondes, il est possible d'envoyer des impulsions d'ouverture à intervalles de 2 secondes pour faire reculer le traîneau et réduire la charge sur le système de déverrouillage. Une impulsion correspond à une course de 5 millimètres.

N.B. : Le recul du traîneau n'est visible que pendant le fonctionnement normal de l'automatisme.

Les points de ralentissement seront déterminés par l'appareil électronique. Le temps de pause est fixe et dure 3 minutes.

APPRENTISSAGE MANUEL AVEC LOGIQUE "A" (AUTOMATIQUE)

Appuyer sur la touche SETUP jusqu'à ce que la lampe de courtoisie s'allume (environ 5 secondes). Au relâchement de la touche, la lampe de courtoisie commence à clignoter. Dans un délai maximum de 4 secondes (sinon l'opérateur effectuera un SETUP automatique), effectuer les opérations suivantes :

- 1) Envoyer la 1ère commande d'ouverture : l'opérateur effectue une fermeture jusqu'à la butée.
- 2) Envoyer la 2ème commande d'ouverture : l'opérateur effectue un mouvement d'ouverture.
- 3) Envoyer la 3ème commande d'ouverture pour déterminer le point où commencer le ralentissement.
- 4) Envoyer la 4ème commande d'ouverture pour déterminer le point d'arrêt en ouverture, ou attendre que l'automatisme détecte l'arrivée en butée. Le compte à rebours du temps pendant lequel l'automatisme restera ouvert commence immédiatement après l'arrêt. Il s'agit du temps de pause qui

sera marqué pendant le fonctionnement normal (3 minutes maximum).

- 5) Envoyer la 5ème commande d'ouverture : le compte du temps de pause cesse et le mouvement de fermeture commence.
- 6) Envoyer la 6ème commande d'ouverture pour déterminer le point où commencer le ralentissement.
- 7) Attendre que la porte arrive en butée et que l'opérateur s'arrête.

Si l'apprentissage a réussi, la lampe de courtoisie cesse de clignoter et reste allumée pendant 5 secondes.

Pendant ces 5 secondes, il est possible d'envoyer des impulsions d'ouverture à intervalles de 2 secondes pour faire reculer le traîneau et réduire la charge sur le système de déverrouillage. Une impulsion correspond à une course de 5 millimètres.

N.B. : Le recul du traîneau n'est visible que pendant le fonctionnement normal de l'automatisme.

SÉLECTION MANUELLE DE LA BUTÉE AU SOL (en apprentissage)

Au cours de l'apprentissage, l'opérateur effectue une recherche de la butée au sol en utilisant la force maximum possible (600N). Afin d'éviter les contraintes excessives, il est également possible de déterminer manuellement le point d'arrêt : quand l'automatisme effectue les mouvements de fermeture, envoyer une commande d'ouverture (OPEN) jusqu'à l'arrivée en butée. Si les commandes d'arrêt à la première et à la seconde fermeture sont incohérentes, l'automatisme signale l'anomalie ; dans ce cas, il est nécessaire de répéter le cycle d'apprentissage.

Durant son fonctionnement normal, l'automatisme effectue toujours la recherche de la butée, mais en n'effectuant que la force nécessaire au mouvement de la porte.

N.B. : à la fin de l'apprentissage, faire accomplir un cycle complet à l'automatisme pour lui permettre d'acquiescer le point d'arrêt en fermeture. Si l'automatisme ouvre de nouveau la porte à la fin de ce cycle, commander la fermeture.

PRÉ-CLIGNOTEMENT

On peut activer et désactiver la fonction de pré-clignotement (à la suite d'une commande d'OPEN, l'appareillage active la lampe clignotante pendant 5 secondes avant de commencer le mouvement), en agissant comme suit :

- 1) Appuyer sur la touche SETUP et la maintenir enfoncée.
- 2) Au bout de 3 secondes environ, appuyer également sur la touche OPEN. Si la lampe de courtoisie s'allume, le pré-clignotement a été activé ; si en revanche, elle reste éteinte, le pré-clignotement a été désactivé.
- 3) Relâcher les deux poussoirs.

9. MISE EN FONCTION

Contrôler l'état des entrées de l'appareil et vérifier que tous les dispositifs de sécurité sont correctement connectés (les Leds correspondantes doivent être allumées). Effectuer plusieurs cycles complets pour contrôler le fonctionnement de l'automatisme et des accessoires en faisant très attention aux

dispositifs de sécurité et au dispositif anti-écrasement de l'opérateur. Vérifier que l'automatisme est en mesure de détecter un obstacle au sol de 50 mm de haut. Appliquer à proximité de l'automatisme les autocollants signalant la manœuvre de déverrouillage ainsi que l'autocollant de signalisation de danger, bien visible près de la porte ou du dispositif de commande (fig. 30). Remettre au client la page "Guide d'utilisation", lui illustrer le fonctionnement du système et lui montrer les opérations de déverrouillage et de verrouillage de l'opérateur indiquées dans ce guide.

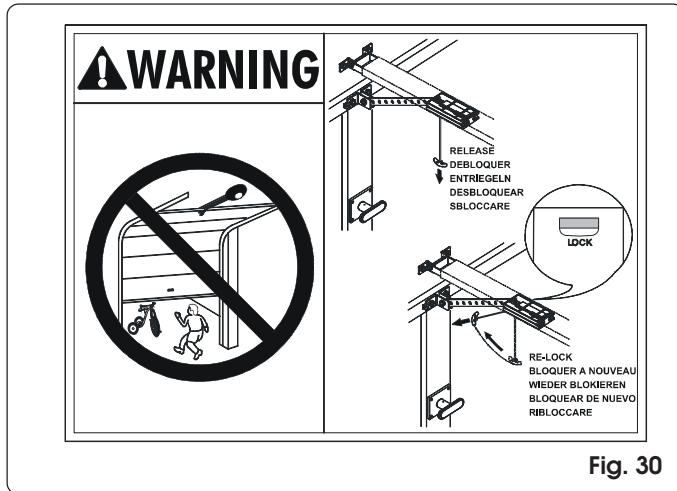


Fig. 30

10. MAINTENANCE

Effectuer au moins tous les six mois le contrôle fonctionnel de l'installation, et en particulier celui de l'efficacité des dispositifs de sécurité et de déverrouillage. Vérifier tous les mois l'efficacité du dispositif anti-écrasement et contrôler qu'il est en mesure de détecter un obstacle au sol de 50 mm de haut.

11. RÉPARATIONS

Pour toute réparation éventuelle, s'adresser aux Centres de Réparation FAAC agréés.

12. GUIDE À LA RÉOLUTION DES PROBLÈMES

Anomalie	Causes possibles	Solution
Au démarrage de la procédure d'apprentissage, la lampe de courtoisie clignote mais l'automatisme n'effectue aucune manœuvre	Même pendant la phase d'apprentissage, les sécurités STOP et FSW sont actives. Si elles sont mal ou non connectées, le fonctionnement de l'opérateur est empêché.	Contrôler l'état des leds en suivant les indications du tableau "Leds d'état des entrées". Vérifier les connexions indiquées sur la fig. 27
L'automatisme n'effectue aucun mouvement	La commande d'arrêt est active La fonction Fail-Safe est active, mais le contact N.F. des dispositifs reliés à l'entrée FSW ne s'ouvre pas pendant le test effectué par l'appareil avant de commencer la manœuvre	
L'automatisme ouvre la porte, mais ne la referme pas	Les sécurités FSW sont intervenues	
L'apprentissage échoue et la lampe de courtoisie signale une anomalie	L'évolution de la porte est excessivement dure	Contrôler l'équilibrage de la porte et vérifier qu'elle évolue sans frottements excessifs. Déplacer la porte à la main en contrôlant que le mouvement est régulier et qu'il n'exige pas une force de traction ou de poussée excessive.
L'automatisme effectue de fréquentes inversions de mouvement pendant la manœuvre d'ouverture et/ou de fermeture		
Le déverrouillage de l'automatisme est difficile lorsque la porte est fermée	La charge mécanique à laquelle le système de déverrouillage est soumis lorsque la porte fermée est excessive.	Effectuer un nouveau cycle d'apprentissage puis, à son terme, diminuer la force de poussée en fermant en commandant le recul du traîneau comme décrit au paragraphe 8.5.2.
La lampe de courtoisie signale la présence d'une anomalie.	Le cycle d'apprentissage a échoué	Effectuer un nouveau cycle d'apprentissage

13. ACCESSOIRES

L'utilisation de la tranche de sécurité à élément conducteur est facilitée par la possibilité de loger la centrale de gestion à bord de l'opérateur (fig. 31).

Le système de déverrouillage extérieur peut être à levier (fig. 32 réf. A) ou à clé (fig. 32 réf. B).

Le support central (fig. 33) permet d'avoir un point de fixation central, même pour le rail en une seule pièce.

Le récepteur RP permet d'augmenter la portée en utilisant l'antenne spéciale. Pour installer l'antenne sur l'automatisme, percer le capot de l'intérieur dans la zone guidée (fig. 34) et fixer l'antenne à l'aide de l'écrou prévu à cet effet (fig. 35).

Le récepteur RP2 868SLH permet d'utiliser le second canal pour la commande d'arrêt ou pour activer d'autres dispositifs (ex. systèmes d'éclairage) en utilisant la sortie à contact libéré.

Le kit batteries tampon permet d'actionner l'automatisme même en cas de coupure de courant. Le logement des batteries est se trouve dans un boîtier spécial situé à l'extérieur de l'opérateur.

Pour l'installation, consulter la notice de chaque accessoire.

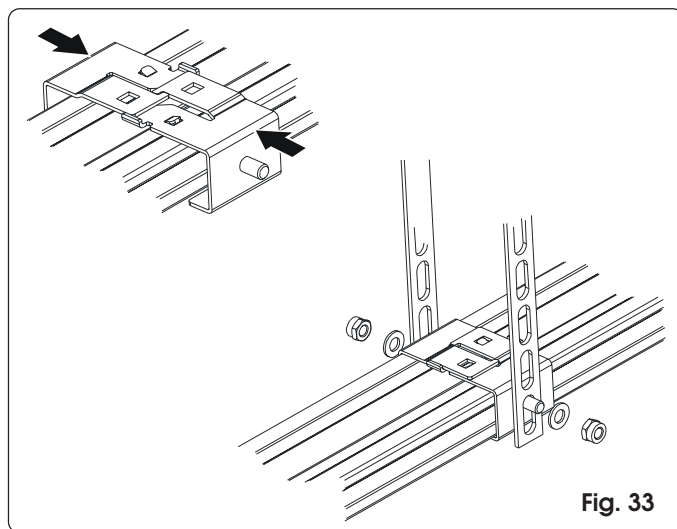


Fig. 33

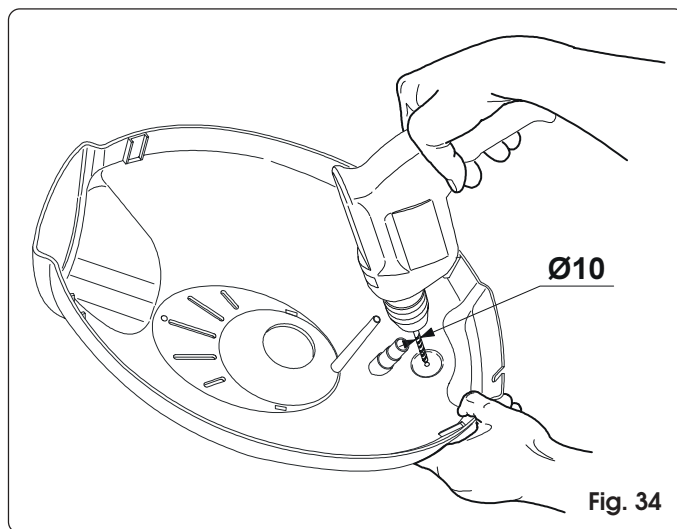


Fig. 34

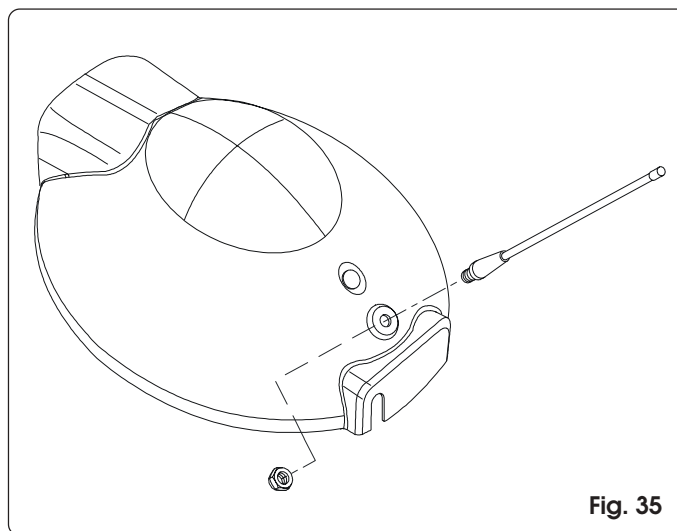


Fig. 35

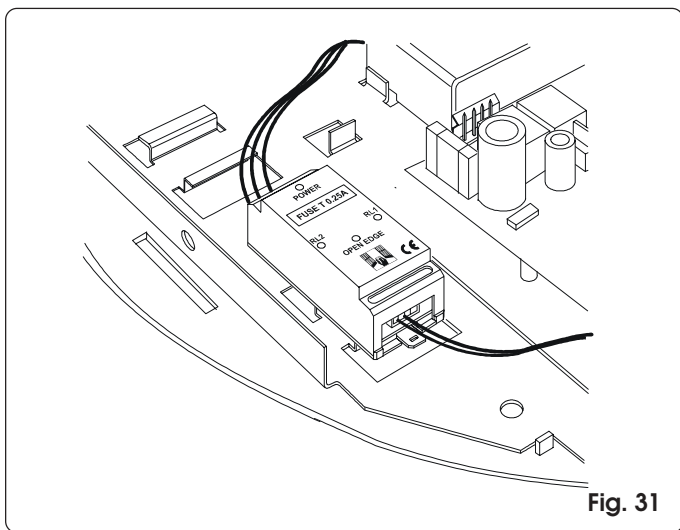


Fig. 31

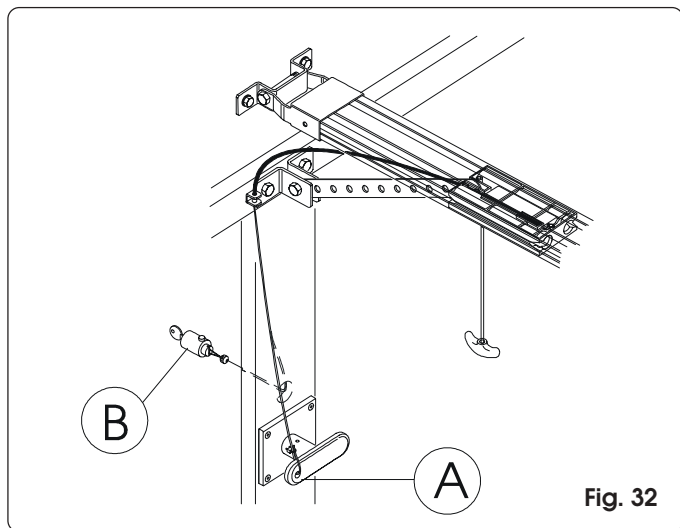


Fig. 32

Guide d'utilisation

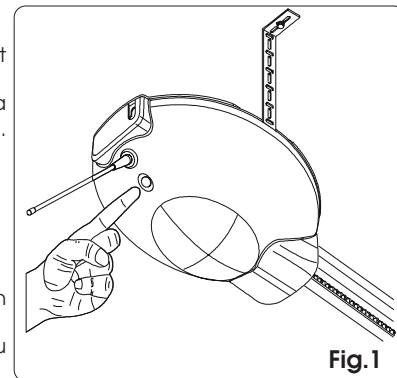
Lire attentivement les instructions avant d'utiliser le produit et les conserver pour toutes consultations futures.

NORMES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ

L'automatisme 531EM, correctement installé et utilisé, garantit un haut niveau de sécurité.

De plus, quelques règles élémentaires de comportement peuvent éviter des inconvénients accidentels:

- Ne jamais stationner sous la porte.
- Veiller à ce qu'il n'y ait pas de personnes, animaux ou choses à proximité des automatismes, notamment pendant le fonctionnement.
- Le transit doit avoir lieu lorsque la porte est entièrement ouverte et l'automatisme arrêté. Contrôler la porte pendant tout le mouvement et empêcher toute personne de s'approcher de la zone concernée.
- Éloigner de la portée des enfants les télécommandes ou tout autre dispositif pouvant actionner la porte.
- Interdire aux enfants de jouer avec l'automatisme.
- Ne pas entraver volontairement le mouvement de la porte.
- Éviter que des branches ou des arbustes n'interfèrent avec le mouvement de la porte.
- Faire en sorte que les systèmes de signalisation lumineuse soient toujours fiables et bien visibles.
- Ne jamais essayer d'actionner manuellement la porte sans l'avoir d'abord déverrouillée.
- En cas de dysfonctionnement, déverrouiller la porte pour permettre l'accès et attendre l'intervention technique du personnel qualifié.
- Couper l'alimentation électrique avant de rétablir le fonctionnement normal suite à l'utilisation du fonctionnement manuel.
- N'effectuer aucune modification sur les composants qui font partie du système d'automatisation.
- S'abstenir de toute tentative de réparation ou d'intervention directe et s'adresser uniquement au personnel qualifié FAAC.
- Faire vérifier, tous les six mois au minimum, la fiabilité de l'automatisme, des dispositifs de sécurité et de la mise à terre par un personnel qualifié.



DESCRIPTION

L'automatisme 531EM est l'idéal pour automatiser les portes sectionnelles équilibrées de garages individuels résidentiels.

Les automatismes comprennent un opérateur électromécanique, un appareil électronique de contrôle, une lampe de courtoisie et un capot de protection intégrés dans un seul monobloc.

Le système irréversible garantit le verrouillage mécanique de la porte lorsque le moteur est à l'arrêt, en rendant inutile l'installation d'une serrure. Un déverrouillage manuel permet de manoeuvrer la porte en cas de coupure de courant ou de panne.

L'automatisme est équipé d'un système électronique pour la détection des obstacles. Si un obstacle est détecté durant la manoeuvre de fermeture, l'automatisme rouvre complètement la porte. Si l'automatisme fonctionne en logique automatique, la porte se referme après le temps de pause; dans le cas contraire, il faudra donner une nouvelle impulsion pour commander la fermeture. Durant la manoeuvre d'ouverture, la détection d'un obstacle provoque l'arrêt du mouvement (pour éviter le soulèvement de choses ou de personnes). Pour rétablir le fonctionnement normal, donner une nouvelle impulsion d'ouverture.

Si un obstacle est détecté en fermeture dans la même position trois fois de suite, l'automatisme considère cette dimension comme une nouvelle butée de fermeture et se place en état de fermé. Pour rétablir les positions correctes, éliminer l'obstacle et commander un nouveau cycle: à la fermeture suivante, l'automatisme avancera à une vitesse réduite jusqu'à la détection de la butée.

La porte est normalement fermée; quand la centrale électronique reçoit une commande d'ouverture via la télécommande ou tout autre générateur d'impulsions (fig. 1), elle actionne le moteur électrique qui ouvre la porte par l'intermédiaire d'une chaîne ou d'une courroie de transmission et permet l'accès.

- En mode de fonctionnement automatique, la porte se referme automatiquement après le temps de pause.

- L'envoi d'une impulsion d'ouverture pendant la phase d'ouverture n'a aucun effet.

- En mode de fonctionnement semi-automatique, il est nécessaire d'envoyer une seconde impulsion pour déterminer la fermeture.

- L'envoi d'une impulsion d'ouverture pendant la phase d'ouverture provoque l'arrêt du mouvement. L'envoi d'une impulsion d'ouverture pendant la phase de fermeture provoque toujours l'inversion du mouvement.

- Une impulsion d'arrêt (si prévu) arrête toujours le mouvement.

Pour une description détaillée du comportement de la porte selon la logique de fonctionnement, s'adresser au technicien d'installation.

Les automatismes peuvent être équipés d'accessoires (cellules photo-électriques) qui empêchent la nouvelle fermeture de la porte lorsqu'un obstacle se trouve dans la zone protégée.

L'ouverture manuelle d'urgence est possible en intervenant sur le système approprié de déverrouillage.

Le signal lumineux (le cas échéant) indique que le mouvement de la porte est en cours.

La lumière de courtoisie est activée au démarrage du moteur et reste allumée pendant 2 minutes environ après son extinction. Si la lampe de courtoisie clignote, l'automatisme est en état de blocage dû à une anomalie et l'intervention d'un personnel qualifié est nécessaire pour la réparation.

FONCTIONNEMENT MANUEL.

L'opérateur 531EM est doté d'un système de déverrouillage d'urgence actionnable de l'intérieur; sur demande, il est possible d'appliquer une serrure permettant également le déverrouillage de l'extérieur.

Si la porte doit être actionnée suite à une coupure de courant ou à un dysfonctionnement de l'automatisme, utiliser sur le dispositif de déverrouillage comme suit:

- Mettre l'installation hors tension.

- Déverrouiller l'opérateur en tirant la poignée de déverrouillage vers le bas (fig. 2 réf. A).

Attention: Éviter la présence de personnes, d'animaux ou d'objets dans la zone d'actionnement de la porte durant la manoeuvre de déverrouillage.

RETOUR AU FONCTIONNEMENT AUTOMATIQUE

- Bloquer de nouveau l'automatisme en tirant la poignée horizontalement (fig. 2 réf. B); au relâchement, vérifier que la fenêtre "LOCK" située sous du traîneau est rouge (réarmement effectué).

- Déplacer la porte jusqu'à retrouver le point d'accrochage.

- Remettre l'installation sous tension.

ENTRETIEN

L'automatisme 531EM n'exige aucun remplacement périodique de pièces.

Contrôler tous les mois que le système anti-écrasement est en mesure de détecter la présence d'un obstacle au sol de 50 mm de haut.

REMPACEMENT DE L'AMPOULE

Pour remplacer l'ampoule, dévisser et enlever la vis de support du plafonnier.

Faire glisser le plafonnier dans le sens indiqué par la flèche (fig. 3) et remplacer l'ampoule (type 230V c.a. max 25W).

